

Compte rendu du Conseil Municipal du 13 octobre 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence du Maire, Gabriel Muller, pour prendre les décisions suivantes :

1/ANNULATION AVENANT MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE PLACE DU 3^{ème} R.T.A

Le Conseil municipal, à l'unanimité **DECIDE** d'annuler la délibération du 30 juin 2008 portant approbation de l'avenant n°1 au marché d'in génierie et **AUTORISE** le Maire à le résilier.

2/ REGULARISATION VOIRIE LOTISSEMENT AUX PORTES DE L'HIPPODROME

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** la rétrocession à la commune de la parcelle appartenant à la voirie du Lotissement privé « Aux Portes de l'Hippodrome » dans les mêmes conditions que la délibération du 18 décembre 2006

3/ EGLISE : CONFORMITE ELECTRIQUE

Le Conseil municipal, **APPROUVE** la réalisation des travaux de mise en conformité électrique et d'alarme incendie de l'église Saint Jean dont le montant s'élève à environ 18 000 € TTC

CONFIE les travaux à l'entreprise E.I.E de Haguenau

AUTORISE le Maire à solliciter la participation financière du Conseil Général du Bas-Rhin. (vote : 18 voix pour et 1 abstention)

4/CONVENTION ATESAT AVES LA D.D.E

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de souscrire à la mission d'assistance dans le cadre de l'ATESAT et **AUTORISE** le Maire à signer la convention prenant effet à compter du 1er janvier 2009.

5/ ROUTE NATIONALE : REPRISE D'UN MURET

Le Conseil municipal **AUTORISE** le Maire à lancer des démarches avec les services du Conseil Général pour régler le problème d'entretien devant la propriété d'un habitant le long de la Route Nationale.

6/ REFLEXION SUR UNE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES JEUNES

Le Conseil Municipal **DECIDE** de créer une commission chargée de la réflexion sur une aide aux jeunes de la commune pour passer le permis de conduire.

7/ RAPPORT ANNUEL SMITOM 2007

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport annuel 2007 du SMITOM

8/ DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant une cession immobilière.

9/ TRAVAUX RUE MEIERHOF : MAÎTRISE D'OEUVRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de retenir le Bureau d'études LEGORGEU pour la mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de voirie rue Meierhof.
(honoraires: 7,00 %)

10/ RUE MEIERHOF : AUTORISATION SIGNATURE DES ACTES NOTARIES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à signer les actes notariés nécessaires à la régularisation foncière de la rue Meierhof

11/ ECOLE: ACHAT D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE

Le Conseil Municipal, **APPROUVE** l'acquisition d'un panneau d'affichage pour un montant approximatif de 1390,00 € TTC. Fournisseur : Schottlé Industrie
(vote : 18 voix pour et 1 voix contre)

12/ PLACE DU 3ème RTA: ACHAT DE PANNEAU D'AFFICHAGE

Le Conseil Municipal, **DECIDE** de ne pas procéder à l'acquisition d'un panneau d'affichage pour un montant approximatif de 1 261,00 € TTC.
(vote : 4 voix pour, 8 voix contre et 7 abstentions)

Le Maire

Gabriel MULLER